

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **187 392 718,177** dinars, un actif net de **186 829 860,927** dinars et un bénéfice de la période de **2 825 529,947** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Mars 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Mars 2025, ne

présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 30 Avril 2025

SICAV TRESOR

BILANS COMPARÉS		NOTE	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	97 878 568,827	108 175 525,772	97 484 862,757
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		19 233 442,704	24 784 606,363	19 937 157,585
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		77 600 102,357	77 610 401,501	76 518 417,206
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		1 045 023,766	5 780 517,906	1 029 287,966
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	88 513 833,400	69 991 961,680	71 703 267,724
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		81 172 748,031	66 113 454,081	47 488 155,658
AC2-B	DISPONIBILITES		7 341 085,369	3 878 507,599	24 215 112,066
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		1 000 315,950	0,000	3 400 362,474
TOTAL ACTIF			187 392 718,177	178 167 487,452	172 588 492,955
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	446 658,163	217 847,470	213 917,641
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	116 199,087	84 359,030	3 475 755,724
TOTAL PASSIF			562 857,250	302 206,500	3 689 673,365
ACTIF NET			186 829 860,927	177 865 280,952	168 898 819,590
CP1	CAPITAL	CP1	172 112 171,303	163 401 959,168	158 009 933,000
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	14 717 689,624	14 463 321,784	10 888 886,000
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		11 859 520,582	11 642 327,262	1 411,000
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		2 810 558,821	2 776 005,910	11 349 716,258
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		47 610,221	44 988,612	- 462 240,792
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			186 829 860,927	177 865 281	168 898 819,590
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			187 392 718,177	178 167 487	172 588 492,955

SICAV TRESOR

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/01/2025 AU 31/03/2025	DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	31/12/2024
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 761 047,509	1 856 028,299	7 661 736,104
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		378 979,958	492 634,578	1 791 330,679
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 382 067,551	1 363 393,721	5 584 465,425
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	0,000	285 940,000
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 560 496,028	1 411 058,414	5 695 628,044
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		877 216,200	421 020,116	1 883 053,499
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		88 865,534	0,000	0,000
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		594 414,294	990 038,298	3 812 574,595
REVENUS DES PLACEMENTS			3 321 543,537	3 267 086,713	13 357 364,148
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-446 353,601	-428 517,889	-1 727 091,526
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 875 189,936	2 838 568,824	11 630 272,622
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-64 631,109	-62 562,914	-280 556,364
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 810 558,827	2 776 005,910	11 349 716,258
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		47 610,221	44 988,612	-462 240,792
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 858 169,048	2 820 994,522	10 887 475,466
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-47 610,221	-44 988,612	462 240,792
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		15 735,800	43 292,050	-68 607,545
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-764,680	50 335,287	162 074,707
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 825 529,947	2 869 633,247	11 443 183,420

SICAV TRESOR

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		DU 01/01/2025 AU 31/03/2025	DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	31/12/2024
Montant en Dinars				
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 825 529,947	2 869 633,247	11 443 183,420
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 810 558,827	2 776 005,910	11 349 716,257
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	15 735,800	43 292,050	-68 608,545
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-764,680	50 335,287	162 074,707
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	0,000	0,000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-10 935 006,702
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	15 105 511,455	10 654 083,441	4 049 079,000
	SOUSCRIPTIONS	50 394 601,069	56 866 772,414	320 249 486,616
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	47 448 500,000	53 365 900,000	307 615 800,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-580 660,808	-635 965,993	-3 797 117,054
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	3 231 815,445	3 757 930,488	5 152 128,492
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	294 946,432	378 907,919	11 278 675,178
	RACHATS	-35 289 089,614	-46 212 688,973	-316 200 408,008
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-33 194 300,000	-43 341 500,000	-303 037 300,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	413 602,429	514 762,199	3 730 072,884
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-2 261 055,832	-3 052 031,865	-5 152 264,922
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-247 336,211	-333 919,307	-11 740 915,970
VARIATION DE L'ACTIF NET		17 931 041,396	13 523 716,688	4 557 255,326
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	168 898 819,590	164 341 564,289	164 341 564,298
AN4-B	FIN DE PERIODE	186 829 860,927	177 865 280,952	168 898 819,590
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 598 857,000	1 553 072,000	1 553 072,000
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 741 399,000	1 653 316,000	1 598 857,000
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	105,637	105,817	105,817
B-	FIN DE PERIODE	107,287	107,581	105,637
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,562%	1,667%	6,484%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2025 AU 31.03.2025

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2025, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux

propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

1. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2025	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés			18 181 757	19 233 443	10,295%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 100 000	2 187 912	1,171%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	10 000	66 200	68 930	0,037%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	40 000	264 800	275 718	0,148%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	750 000	774 810	0,415%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 384 043	2,882%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	200 000	209 666	0,112%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	300 000	302 485	0,162%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	240 000	243 548	0,130%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	1 800 000	1 926 413	1,031%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	600 000	621 830	0,333%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	800 000	827 004	0,443%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	300 000	319 901	0,171%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	317 375	0,170%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	5 000	300 000	317 375	0,170%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	800 000	826 785	0,443%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 039 897	0,557%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	1 000	31 757	33 935	0,018%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	30 000	960 000	1 025 320	0,549%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	15 000	1 200 000	1 294 066	0,693%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	800 000	862 710	0,462%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	360 000	373 718	0,200%
AC1-B. Emprunts d'Etat		0	74 800 000	77 600 102	41,535%
AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0	0,000%
Bons du Trésor Assimilables		0	0	0	0,000%
AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL			74 800 000	77 600 102	41,535%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 422 786	4,508%
TNRGVSC8DE36	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 242 229	3,341%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 058 928	1,102%
TNBII1MJCEF6	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 121 359	2,741%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 154 662	2,759%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 082 823	1,650%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 258 455	5,491%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 756 848	10,040%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 192 147	1,709%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	3 835 097	2,053%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 263 784	3,353%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 084 042	1,115%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 126 944	1,674%
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)			962 298	1 045 024	0,559%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	950	962 298	1 045 024	0,559%
Total portefeuille titres			93 944 055	97 878 569	52,389%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 761 047,509 Dinars** du 01.01.2025 au 31.03.2025, contre **1 856 028,299 Dinars** du 01.01.2024 au 31.03.2024 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
Revenus des obligations de sociétés	378 979,958	492 634,578	7 104 386,680
Revenus des Emprunts d'Etats	1 382 067,551	1 363 393,721	271 409,424
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0,000	0,000	285 940,000
TOTAL	1 761 047,509	1 856 028,299	7 661 736,104

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2025, à **81 172 748,031 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt			51 000 000	50 767 388	27,173%
CD5MD.10/01/25-10/04/25	BNA	9,94%	5 000 000	4 990 085	2,671%
CD2.5MD.20/01/25-30/04/25	BNA	9,94%	2 500 000	2 484 113	1,330%
CD2MD.21/01/25-21/04/25	BNA	9,74%	2 000 000	1 991 389	1,066%
CD1MD.22/01/25-22/04/25	BNA	9,94%	1 000 000	995 388	0,533%
CD2MD.23/01/25-23/04/25	BNA	9,94%	2 000 000	1 990 340	1,065%
CD3.5MD.28/01/25-08/04/25	AB	9,39%	3 500 000	3 494 897	1,871%
CD2.5MD.29/01/25-29/04/25	AB	9,39%	2 500 000	2 485 499	1,330%
CD15MD.03/02/25-14/05/25	BH	9,89%	15 000 000	14 859 898	7,954%
CD3MD.03/02/25-04/04/25	AB	9,39%	3 000 000	2 998 123	1,605%
CD3.5MD.12/03/25-11/04/25	BIAT	8,99%	3 500 000	3 493 025	1,870%
CD2.5MD.12/03/25-11/04/25	AB	9,49%	2 500 000	2 494 742	1,335%
CD0.5MD.13/03/25-02/04/25	BIAT	8,99%	500 000	499 900	0,268%

CD2MD.14/03/25-03/04/25	BIAT	8,99%	2 000 000	1 999 201	1,070%
CD2MD.25/03/25-04/04/25	BIAT	8,99%	2 000 000	1 998 802	1,070%
CD2MD.25/03/25-14/04/25	QNB	9,99%	2 000 000	1 994 249	1,067%
CD2MD.28/03/25-07/04/25	AB	8,50%	2 000 000	1 997 737	1,069%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2025	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				17 000 374	17 316 495	9,269%
PPL -3,001M21J280325 180425 8,990%,BT2950BTA5/27CP	8,99%	BT	28/03/2025	3 000 817	3 003 814	1,608%
PPL -14,000M91J030125 040425 9,150%,BNA13914BTA12/	9,15%	BNA	04/04/2025	13 999 557	14 312 681	7,661%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2025, à **7 341 085,369 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2025 au 31.03.2025 à **1 560 496,028 Dinars**, contre **1 411 058,414 Dinars** du 01.01.2024 au 31.03.2024 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	31/12/2024
Revenus des Certificats de dépôt	877 216,200	421 020,116	1 883 053,449
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	88 865,534	0,000	0,000
Revenus des prises en pension	594 414,294	990 038,298	3 812 574,595
TOTAL	1 560 496,028	1 411 058,414	5 695 628,044

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2025 au 31.03.2025 à **446 353,601 Dinars** contre **428 517,889 Dinars** du 01.01.2024 au 31.03.2024 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2025 au 31.03.2025	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	31/12/2024
Rémunération du gestionnaire	214 069,837	205 515,882	828 307,860
Rémunération du dépositaire	44 972,659	43 175,611	174 014,267
Rémunération des distributeurs	187 311,105	179 826,396	724 769,390
Total	446 353,601	428 517,889	1 727 091,526

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2025 au 31.03.2025 à **64 631,109 Dinars**, contre **62 562,914 Dinars** du 01.01.2024 au 31.03.2024 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2025 Au 31.03.2025	Du 01.01.2024 Au 31.03.2024	31.12.2024
Redevance CMF	44 970,274	43 173,303	174 004,764
Impôts et Taxes	8 006,654	7 774,919	31 669,773
Rémunération CAC	8 809,671	8 732,643	39 701,763
Jetons de présence	2 838,510	2 870,049	35 124,064
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	0,000
Publicité et Publications	0,000	0,000	0,000
Charges Diverses	6,000	12,000	56,000
Total	64 631,109	62 562,914	280 556,364

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2025 à **562 857,250 Dinars**, contre **302 206,500 Dinars** au 31.03.2024 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2025	31.03.2024	31.12.2024
PA1	Opérateurs créditeurs	446 658,163	217 847,470	213 917,641
PA2	Autres créditeurs divers	116 199,087	84 359,030	3 475 755,724
TOTAL		562 857,250	302 206,500	3 689 673,356

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2025 à **446 658,163 Dinars** contre **217 847,470 Dinars** au 31.03.2024 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.03.2025	Montant au 31.03.2024	Montant au 31.12.2024
Gestionnaire	214 374,399	60 835,000	72 339,095
Dépositaire	44 972,659	28 404,470	15 133,304
Distributeurs	187 311,105	128 303,000	126 445,242
Total	446 658,163	217 847,470	213 917,641

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.03.2025 à **116 199,087 Dinars** contre **84 359,030 Dinars** au 31.03.2024 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.03.2025	Montant au 31.03.2024	Montant au 31.12.2024
Etat, impôts et taxes	27 343,662	45 627,752	15 983,017
Redevance CMF	44 970,274	14 880,612	15 132,478
Provision pour charges à payer	28 957,982	7 897,249	26 119,463
Solde des rachats de la dernière journée	0,000	0,000	3 412 403,268
Rémunération CAC	14 504,098	15 530,346	5 694,427
Jetons de présence	423,071	423,070	423,071
Total	116 199,087	84 359,030	3 475 755,724

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2025 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2025 (en nominal)

- Montant : 168 898 820 Dinars
- Nombre de titres : 1 598 857
- Nombre d'actionnaires : 98

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 46 891 875 Dinars
- Nombre de titres émis : 474 485

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -32 804 893 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 331 943

Capital au 31.03.2025 : 172 112 171 Dinars

- Montant en nominal : 174 139 900 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -2 027 728 Dinars
- Nombres de titres : 1 741 399
- Nombre d'actionnaires : 101

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **2 027 728 Dinars** au 31.03.2025 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 875 641
1- Résultat non distribuable de l'exercice	14 971
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	15 736
+/- values réalisées sur cession de titres.	-765
2- Régularisation des sommes non distribuables	-167 058
Aux émissions	-580 661
Aux rachats	413 602
Total sommes non distribuables	-2 027 728

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2025 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2 810 558,827
Régularisation du résultat distribuable de la période	47 610,221
Résultat distribuable de l'exercice clos	11 859 520,582
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	14 717 689,624

2. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	<u>31.03.2025</u>	<u>31.03.2024</u>
Revenus des placements	1,907	1,976
Charges de gestion des placements	-0,256	-0,259
Revenus nets des placements	1,651	1,717
Autres charges d'exploitation	-0,037	-0,038
Résultat d'exploitation	1,614	1,679
Régularisation du résultat d'exploitation	0,027	0,027
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1,641	1,706
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,027	-0,027
Variation des +/- values potentielles/titres	0,009	0,026
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,000	0,030
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1,623	1,736

5-2 Ratio de gestion des placements	31.03.2025	31.03.2024
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,245%	0,247%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0,036%	0,036%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	1,570%	1,625%
Actif net moyen	182 056 263,628	173 641 187,000

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,30% TTC à 0,40% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Janvier 2024.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;

- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'administration, réuni le 29 novembre 2023, a décidé de maintenir inchangée la commission de gestion, laquelle demeure fixée à 0,08 % HT de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Août 2023.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,30% TTC à 0,35% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.